

# Association Mains libres

15 rue Saint-Denis 75001 Paris – www.mainslibres.asso.fr

Contact : elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr - 01 42 21 99 32

Adresse bagagerie : 101 rue Rambuteau (Terrasse Lautréamont) 75001 Paris

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 14 FEVRIER 2008

*Présents* : Françoise Aba, Nicholas Atkinson, Singh Barbar, Monique Bindel, Emily Blake, Elisabeth Bourguinat, Jacques Bouttefort, René Brousse, Van Khoa Bui, Jean-Claude Cadin, Frédérique Colson, Béatrice Couvidoux, Raymond Daubigie Henri Demaerle, Thérèse Doneaud, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Janos Erdei, Drahamani Gary, Loïc Guédon, Chantal Guerré, Anne-Sylvie Laurent, Jérôme Leblanc, Marie-Thérèse Lionnet, Philippe Mahin, Madeleine Maillet-Coune, Michel Maynard, Jean-François Michez, Michel Morin, Jean Redeuil, Bruno René-Bazin, Patrick Roburin, Frédéric Rosin, Claude Savry, Gérard Seibel, Marie-Ange Schiltz, Chaudhory Shopon, Hugues Templier, Fabrice Thiebert, Gwendolina Veniant, Dusan Voratovic.

*Représentés* : Josiane Balesi, Bernard Blot, Michelle Boisson, Pierre Buon, Alain Chauvelin, Aurélien Condomines, Sébastien Djoukam, Richard Fleury, Luc Forestier, Benoît George, Jeanne Kalt, Charles Lavaud, Paulette Morin, Simone Morin, Frédéric Mantuila, Laëtitia Mougenot, Gilles Pourbaix, Jacqueline Rossi, Arnaud Vignon.

*Lieu* : Maison des Associations du 1<sup>er</sup> arrondissement

Une feuille de présence a été émargée et signée par la Présidente et la Secrétaire.  
Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer.  
La séance est ouverte à 19h30

### CHANGEMENT DES STATUTS

Au moment du vote, l'assemblée se compose de 38 présents et 19 représentés.

Le Conseil d'administration propose de modifier les statuts (en italique et gras) :

- ***L'adhésion est renouvelée chaque année.***

Contre : 0 ; Abstention : 1 ; Adopté

- Les membres actifs comprennent *quatre* catégories :
  - les SDF usagers de la bagagerie et éventuellement volontaires pour participer au fonctionnement ;
  - les ADF volontaires pour participer au fonctionnement ;
  - *les anciens usagers de la bagagerie et volontaires pour participer au fonctionnement ;*
  - les représentants des associations spécialisées siégeant au conseil d'administration.

Contre : 3 ; Abstentions : 11 ; Adopté

- Le CA est élu par l'AG. Les membres du CA sont rééligibles. Le CA est composé de 18 membres au maximum, avec un nombre égal de représentants parmi les membres actifs SDF et les membres actifs ADF (2 au minimum et 6 au maximum pour chacune de ces catégories), et *4 associations spécialisées. Les membres actifs anciens usagers disposent de 2 sièges maximum.*

Adopté à l'unanimité

- Le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si un membre au moins *des catégories SDF, ADF et associations* est présent ou représenté.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

La Présidente  
Elisabeth BOURGUINAT

La Secrétaire  
Françoise ABA